

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29852**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Styliste ongulaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CPNEFP de la branche professionnelle de l'esthétique, cosmétique et de l'enseignement technique et professionnel lié aux métiers de l'esthétique, des soins corporels et de la parfumerie - FIEPPEC	Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3123 - Parfumerie - Esthétique

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier de styliste ongulaire consiste en l'utilisation de techniques et de produits (gels UV, résines...) dans le but de rallonger et / ou de consolider des ongles naturels, avec ou sans prothèse(s) ongulaire(s) pour reconstruire, corriger, consolider ou réparer un ongle selon la morphologie de la main et/ou du pied, de la nature de l'ongle et des goûts personnels de sa cliente.

Il implique également le conseil et l'entretien nécessaire des prothèses ongulaires pour préserver la santé et la sécurité de l'ongle naturel et de sa matrice.

Le/la styliste ongulaire doit respecter un certain nombre de règles, notamment questionner son client sur ses habitudes, allergies, traitements médicaux et choisit ainsi la méthode la mieux adaptée à son client.

Il/elle peut également proposer diverses techniques de décoration d'ongles plus ou moins élaborées. Quelle que soit la technique utilisée, il s'agit d'un métier qui demande de la précision, de l'attention et d'avoir l'esprit créatif.

Ainsi, le/la styliste ongulaire intervient dans le respect des règles d'hygiène, de qualité, de sécurité et assure les activités suivantes :

- l'accueil et le suivi de la clientèle
- le conseil et la vente de prestations et de produits en onglerie
- la réalisation de techniques de manucurie et de beauté des pieds
- la réalisation de techniques gel sous UV, résine, pose de vernis, maquillage d'ongles.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Accueillir et effectuer le suivi de la clientèle
- Conseiller la clientèle et vendre des produits et prestations en onglerie
- Réaliser des techniques de manucurie, beauté des pieds, des techniques de gel sous UV ou de résine
- Assurer la gestion technique, administrative et comptable de sa structure

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'activité de styliste ongulaire peut s'exercer en : salons esthétiques, salons esthétiques spécialisés pour les ongles (bar à ongles), instituts de beauté, centres de soins dans les hôtels, bateaux de croisière et clubs de vacances, centres de remise en forme, de convalescence ou de réadaptation, salons de coiffure ou encore au domicile des clients.

Styliste ongulaire - Prothésiste ongulaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1208 : Soins esthétiques et corporels

Réglementation d'activités :

Diplôme d'esthétique obligatoire (Loi 05 juillet 1996)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'évaluation des compétences / accès par la formation :

La certification s'appuie sur 2 composantes :

- Etude de cas
- Epreuves de mise en situation professionnelle reconstituée

Modalités d'évaluation des compétences / accès par la VAE :

La certification s'appuie sur 2 composantes :

- Evaluation du livret 2 (dossier déclaratif du candidat), accompagné de preuves de l'activité + entretien avec le jury de validation
- Epreuve de mise en situation professionnelle reconstituée

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Jury national composé de 4 à 10 membres, à égalité employeurs et salariés. Le jury national prévaut quel que soit la forme d'accès à la certification.
En contrat de professionnalisation	X	Jury national composé de 4 à 10 membres, à égalité employeurs et salariés. Le jury national prévaut quel que soit la forme d'accès à la certification.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Jury national composé de 4 à 10 membres, à égalité employeurs et salariés. Le jury national prévaut quel que soit la forme d'accès à la certification.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Styliste ongulaire" avec effet au du 08 février 2018, jusqu'au 08 février 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

56 CQP « Styliste ongulaire » ont été délivrés en 2016.
Ce CQP est délivré en moyenne à 26 candidats par an.

Autres sources d'information :

<http://www.fieppecc.fr/>

<http://cnaib.fr/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

CPNE-FP secrétariat FIEPPEC - 1 Rue Victorien Sardou - 10000 TROYES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Dumonceau - Bourg en Bresse (01) -> <http://www.ecole-dumonceau.fr/>

Ecole Ellysées Cannes - Cannes (06) -> <http://www.elysees-marbeuf-cannes.fr/>

Cours Pariset - Troyes (10) -> <http://www.courspariset.com/>

Ecole Susini Esthétique - Aix en Provence (13) -> <http://www.susini-esthetique.fr/>

Ecole Claude Saglio - Les pennes Mirabeau (13) -> <http://www.groupe-terrade.com/fr/les-ecoles/mirabeau-claude-saglio>

ISM - La Rochelle (17) -> <http://www.institut-superieur-matile.com/>

Ecole Silvy Terrade - Brive la Gaillarde (19) - <http://www.silvy-terrade.com/>

E.I.S.E.C. - Fontaine les Dijons (21) -> <http://www.eisec.fr/>

Ecole Esther Mario - Toulouse (31) -> <http://esthermario.eu/>

Ecole Françoise B - Bordeaux (33) -> <http://www.francoiseb.fr/ecole-esthetique/>

Ecole Giorgifont - Montpellier (34) -> <http://www.giorgifont.fr/>

Ecole du Millénaire - Montpellier (34) -> <http://www.ecoledumillenaire.com/>

ETP Academy - Grenoble (38) -> <http://www.ecoleacademy.com/>

EFCE - Nantes (44) -> <http://www.efce.fr/>

EFCE - Angers (49) -> <http://www.efce.fr/les-ecoles/angers/>

Ecole Schanfelaer Normand - Lille (59) -> <http://www.schanfelaer-normand.com/>

Informatif - Lille (59) -> <http://www.informatif.net/>

Ecole de Luca - Lille (59) -> <http://www.ecoledeluca.fr/>

Ecole Européenne d'Esthétique - Arras (62) -> <http://www.esthetique-ecole.fr/>

Subliminails - Béthune (62) -> <http://www.subliminails.fr/>

Ecole Silvy Terrade - Lyon (69) - <http://www.silvy-terrade.com/>

Ecole Peyrefitte Esthétique - Lyon (69) -> <http://www.peyrefitte-esthetique.com/>

Tinoah - Villefranche sur Saone (69) -> <http://www.groupe-terrade.com/fr/les-ecoles/villefranche-sur-saone-tinoah>

Ecole Catherine Lorene - Rouen (76) -> <http://www.catherine-lorene.com/>

Ecole d'esthétique Agnès Pierrain - Poitiers (86) -> <http://www.ecolebriatpierrain.fr/>

Historique de la certification :

Annexe n° IV de la convention collective nationale de l'esthétique-cosmétique et de l'enseignement technique et professionnel lié aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie du 24 juin 2011 (Brochure n°3123), relative à la mise en place du CQP « Styliste ongulaire »
Avenant n° 1 du 8 décembre 2011 modifiant le champ d'application et le CQP « Styliste ongulaire »